



21 janvier 2008

Paroisse Saint-Eugène - Sainte-Cécile

REQUIEM

POUR S.M. LE ROI LOUIS XVI

célébré selon les livres liturgiques en usage dans l'Église latine en 1962

MESSE DE REQUIEM DE CLAUDIO CASCIOLINI (1697 † 1760), CHANTRE DE SAINT-LAURENT IN DAMASO A ROME

Procession d'entrée

De profundis parisien - psaume 129 - faux-bourdon attribué à André Campra (1660 † 1744), maître de chapelle de Notre-Dame de Paris et de Louis XV à Versailles

De profundis clamávi ad te, Dómine : *
Dómine, exáudi vocem meam.

Fiant aures tuæ intendéntes *
in vocem deprecationis meæ.

Si iniquitátes observáveris Dómine : *
Dómine, quis sutinébit ?

Quia apud te propitiátio est : *
et propter legem tuam sustínui te Dómine.

Sustínuit ánima mea in verbo ejus : *
sperávit ánima mea in Dómino.

A custódia matutína usque ad noctem, *
speret Israël in Dómino.

Quia apud Dóminum misericórdia : *
et copiósa apud eum redemptio.

Et ipse rédimet Israël *
ex ómnibus iniquitátibus ejus.

Requiem ætéram : *
dona eis Dómine.

Et lux perpétua *
lúceat eis.

*Des profondeurs, j'ai crié vers toi, Seigneur,
Seigneur exauce ma voix.*

*Que tes oreilles soient attentives à la voix de
ma prière.*

*Si tu tiens compte des iniquités, Seigneur,
Seigneur, qui subsistera ?*

*Car près de toi est le pardon, et à cause de ta
loi j'ai espéré en toi Seigneur.*

*Mon âme a espéré en ses paroles, mon âme a
espéré en le Seigneur.*

*Depuis la garde du matin jusqu'à la nuit,
Qu'Israël espère en le Seigneur.*

*Car auprès du Seigneur est la miséricorde, et
abonde chez lui la rédemption.*

*Et c'est lui qui rachètera Israël de toutes ses
iniquités.*

Donne-leur Seigneur le repos éternel.

Et que la lumière perpétuelle brille sur eux.



Introït

REQUIEM ætérnam dona eis, Dómine : & lux perpétua, lúceat eis. – Ps. Te decet hymnus, Deus, in Sion, et tibi reddétur votum in Jerusalem : * exaudi oratióem meam, ad te omnis caro véniet.

IV Esdras 2, 34-35 & Psaume 64, 2-3

Donne-leur, Seigneur, le repos éternel, & que la lumière perpétuelle brille sur eux. – Ps. A toi est due la louange, Dieu, dans Sion, & à toi ont vient rendre des sacrifices à Jérusalem ; exauce ma prière, viens toi viens toute chair.

Kyrie

Collecte

V/. Dóminus vóbiscum.

R/. Et cum Spíritu tuo

Oremus. – Deus, indulgentiárum Dómine : da ánimæ fámuli tui Ludóvici cujus anniversárium depositiόνis diem commemorámus, refrigerií sedem, quiétis beatitúdinem, et lúminis claritátem. Per Dóminum nostrum Jesum-Christum, Fílium tuum, qui tecum vivis & regnas in unitáte Spíritus Sancti Deus, per ómnia sæcula sæculórum.

R/. Amen.

(On se met à genoux pendant l'oraison).

Prions. – Dieu, Seigneur des miséricordes, accorde à l'âme de ton serviteur Louis, dont nous commémorons le jour anniversaire de décès, le rafraîchissement des demeures célestes, le repos bienheureux & la lumière de la gloire éternelle. Par Notre Seigneur Jésus-Christ, ton Fils, qui avec toi vis & règne en l'unité du Saint Esprit, Dieu pour les siècles des siècles.

Lecture du Livre des Macchabées

II, 12, 43-46

En ces jour-là, Judas, le courageux guerrier, ayant fait une collecte, envoya douze mille drachmes à Jérusalem afin qu'on offrît un sacrifice pour les péchés des morts. Il le fit dans une belle et pieuse pensée au sujet de la résurrection, car, s'il n'avait pas espéré que ceux qui étaient tombés ressuscitaient, il était superflu et insensé de prier pour les morts. Mais il estimait que ceux qui s'étaient endormis pieusement devaient recevoir un jour une très belle récompense. C'est donc une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés.

Graduel

Requiem æternam dona eis Domine : et lux perpetua luceat eis. – V/. In memoriae æterna erit justus : ab auditione mala non timebit.

Trait

Absólve, Dómine, ánimas ómnium fidélium defunctorum ab omni vínculo delictorum. – V/. Et grátia tua illis succurén-te, mereántur evádere júdicium ultiónis. – V/. Et lucis æternæ beatitúdine pérfrui.

Séquence

Dies iræ - de la Missa pro defunctis de l'Abbé Homet, maître de chapelle de Notre-Dame de Paris et de Saint-Germain L'Auxerrois (XVIIIème siècle)

DIES iræ, dies illa,
Solvét sæclum in favilla :
Teste David cum Sibylla.

Quantus tremor est futurus,
Quando judex est venturus
Cuncta strictè discussurus !

TUBA, mirum spargens sonum
Per sepúlchra regiónum,
Coget omnes ante thronum.

Mors stupébit, et natura,
Cum resúrget creatúra,
Judicánti responsúra.

LIBER scriptus proferétur,
In quo totum continétur,
Unde mundus judicétur.

Judex ergo cum sedébit
Quidquid latet, apparébit :
Nil inúltum remanébit.

QUID sum miser tunc dicturus ?
Quem patrónum rogáturus,
Cum vix justus sit secúrus ?

Rex treméndæ majestátis,
Qui salvándos salvas gratis,
Salva me, fons pietátis.

RECORDARE, Jesu pie,
Quod sum causa tuæ viæ :
Ne me perdas illa die.

IV Esdras 2, 34-35 & Psaume 111, 7

Donne-leur, Seigneur, le repos éternel, et que la lumière perpétuelle brille sur eux. – V/. En mémoire éternelle sera le juste ; il n'aura pas à entendre le mal.

Délivre, Seigneur, les âmes de tous les fidèles défunts de tous les liens de leurs péchés. – V/. Et qu'avec le secours de ta grâce, elles méritent d'échapper à la vengeance au jour du jugement. – V/. Et qu'elles puissent profiter de la béatitude de la lumière éternelle.

*Jour de colère, ce jour-là,
Qui réduira le monde en cendres :
David l'atteste, et la Sibylle.*

*Ah ! quelle terreur règnera,
Lorsque le Juge apparaîtra
Pour tout trancher avec rigueur.*

*La trompette au son terrifiant,
Jetant l'appel parmi les tombes,
Nous poussera tous devant Dieu.*

*Stupeur sur vous, mort et nature,
Quand surgira la créature,
Tenue de répondre à son Juge !*

*Le livre achevé sera lu,
Où tout se trouve consigné
Pour ouvrir le procès du monde.*

*Lors donc que siègera le Juge,
Tout secret se révélera ;
Rien ne restera impuni.*

*Que dirai-je alors, malheureux ?
A quel avocat recourir,
Si le juste à peine résiste.*

*Roi redoutable en majesté,
Qui sauvez par pure bonté,
Sauvez-moi, source de pitié.*

*Rappelez-vous, ô doux Jésus,
Que je suis cause de votre œuvre ;
Ne me perdez pas en ce jour.*

Quærens me, sedisti lassus :
Redemísti crucem passus :
Tantus labor non sit cassus.

JUSTE judex ultiónis,
Donum fac remissiónis
Ante diem ratiónis.

Ingemísco, tamquam reus :
Culpa rubet vultus meus ;
Supplicánti parce, Deus.

QUI Mariam absolvísti,
Et latrónem exaudísti,
Mihi quoque spem dedísti.

Preces meæ non sunt dignæ :
Sed tu bonus fac benígne,
Ne perénni cremer igne.

INTER oves locum præsta,
Et ab hædis me sequéstra,
Státuens in parte dextra.

Confutátis maledíctis,
Flammis ácribus addíctis :
Voca me cum benedíctis.

ORO supplex, & acclínis,
Cor contrítum quasi cinis ;
Gere curam mei finis.

LACRIMOSA dies illa,
Qua resúrget ex favilla

Judicándus homo reus :
Huic ergo parce, Deus.

Pie Jesu Dómine,
Dona eis réquiem. Amen.

*Votre fatigue à me chercher,
Votre croix pour me racheter ;
Qu'un tel labeur ne soit pas vain !*

*Juste arbitre du châtiment,
Accordez-moi grâce et pardon
Avant le jour de reddition.*

*Comme un coupable je gémis ;
J'ai péché, mon front en rougit ;
Épargnez-moi qui vous supplie.*

*Vous qui avez absous Marie,
Et exaucé le bon larron ;
Vous m'avez donné l'espérance.*

*Mes prières ne sont pas dignes,
Mais soyez bon, ô vous qui l'êtes :
Que j'échappe au feu éternel !*

*Placez-moi parmi les brebis :
Séparez-moi d'avec les boucs,
En me plaçant du côté droit.*

*Les maudits par vous confondus,
Aux âpres flammes condamnés,
Mandez-moi parmi les élus.*

*Prosterné, suppliant, je prie,
Le cœur broyé comme une cendre ;
Prenez en main mon sort suprême.*

*Jour de larmes que ce jour-là,
Quand de la cendre surgira*

*L'homme coupable, face au Juge !
Pardonnez-lui donc, ô mon Dieu.*

*Et vous, Seigneur, ô doux Jésus,
Donnez-leur à tous le repos. Amen.*

Sequéntia sancti Evangélii secúndum Joannem

6, 37-40

In illo témpore : Dixit Jesus turbis Judæórum : Omne, quod dat mihi Pater, ad me véniet : et eum, qui venit ad me, non ejiciam foras : quia descéndi de cælo, non ut fáciam voluntátem meam, sed voluntátem ejus, qui misit me. Hæc est autem volúntas ejus, qui misit me, Patris : ut omne, quod dedit mihi, non perdam ex eo, sed resúscitem illud in novíssimo die. Hæc est autem volúntas Patris mei, qui misit me : ut omnis, qui videt Fílium et credit in eum, hábeat vitam ætérnam, et ego resuscitábo eum in novíssimo die.

En ce temps-là : Jésus dit à la foule des Juifs : « Tout ce que le Père me donne, viendra à moi ; et celui qui vient à moi, je ne le jeterai pas dehors. Car je suis descendu du ciel, non pour faire ma volonté, mais la volonté de celui qui m'a envoyé. Or c'est la volonté du Père, qui m'a envoyé, que je ne perde rien de tout ce qu'il m'a donné, mais que je le ressuscite au dernier jour. Car c'est la volonté de mon Père, qui m'a envoyé, que tout homme qui voit le Fils et croit en lui possède la vie éternelle ; et moi je le ressusciterai au dernier jour. »

TESTAMENT DE LOUIS XVI
(25 DECEMBRE 1792)

Au nom de la très Sainte Trinité, du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

Aujourd'hui vingt-cinquième jour de décembre, mil sept cent quatre-vingt-douze, moi Louis XVI^{ème} du nom Roi de France, étant depuis plus de quatre mois enfermé avec ma famille dans la tour du Temple à Paris, par ceux qui étaient mes sujets, et privé de toute communication quelconque, même depuis le onze du courant avec ma famille, de plus impliqué dans un procès, dont il est impossible de prévoir l'issue à cause des passions des hommes, et dont on ne trouve aucun prétexte ni moyen dans aucune loi existante, n'ayant que Dieu pour témoin de mes pensées et auquel je puisse m'adresser ; je déclare ici en sa présence mes dernières volontés et mes sentiments.

Je laisse mon âme à Dieu mon créateur, je le prie de la recevoir dans sa miséricorde, de ne pas la juger d'après ses mérites, mais par ceux de Notre Seigneur Jésus-Christ, qui s'est offert en sacrifice à Dieu son Père, pour nous autres hommes quelque indignes que nous en fussions, et moi le premier.

Je meurs dans l'union de notre sainte Mère l'Église catholique, apostolique et romaine, qui tient ses pouvoirs par une succession non interrompue de Saint Pierre auquel Jésus-Christ les avait confiés ; je crois fermement et je confesse tout ce qui est contenu dans le Symbole et les commandements de Dieu et de l'Église, les Sacrements et les Mystères tels que l'Église catholique les enseigne et les a toujours enseignés ; je n'ai jamais prétendu me rendre juge dans les différentes manières d'expliquer les dogmes qui déchirent l'Église de Jésus-Christ, mais je m'en suis rapporté et rapporterai toujours si Dieu m'accorde vie, aux décisions que les supérieurs ecclésiastiques, unis à la Sainte Église catholique, donnent et donneront conformément à la discipline de l'Église suivie depuis Jésus-Christ ; je plains de tout mon cœur nos frères qui peuvent être dans l'erreur, mais je ne prétends les juger, et je ne les aime pas moins tous en Jésus-Christ suivant ce que la charité chrétienne nous l'enseigne.

Je prie Dieu de me pardonner tous mes péchés ; j'ai cherché à les connaître scrupuleusement, à les détester et à m'humilier en sa présence ; ne pouvant me servir du ministère d'un prêtre catholique, je prie Dieu de recevoir la confession que je lui en ai faite et surtout le repentir profond que j'ai d'avoir mis mon nom (quoique cela fut contre ma volonté) à des actes qui peuvent être contraires à la discipline et à la croyance de l'Église catholique, à laquelle je suis toujours resté sincèrement uni de cœur ; je prie Dieu de recevoir la ferme résolution où je suis s'il m'accorde vie, de me servir aussitôt que je le pourrai du ministère d'un prêtre catholique, pour m'accuser de tous mes péchés, et recevoir le Sacrement de Pénitence.

Je prie tous ceux que je pourrais avoir offensés par inadvertance (car je ne me rappelle pas d'avoir fait sciemment aucune offense à personne), ou ceux à qui j'aurais pu avoir donné de mauvais exemples ou des scandales de me pardonner le mal qu'ils croient que je peux leur avoir fait.

Je prie tous ceux qui ont de la charité d'unir leurs prières aux miennes, pour obtenir de Dieu le pardon de mes péchés.

Je pardonne de tout mon cœur, à ceux qui se sont fait mes ennemis sans que je leur en aie donné aucun sujet, et je prie Dieu de leur pardonner, de même que ceux qui par un faux zèle, ou par un zèle mal entendu m'ont fait beaucoup de mal.

Je recommande à Dieu, ma femme, mes enfants, ma sœur, mes tantes, mes frères, et tous ceux qui me sont attachés par les liens du sang, ou par quelque autre manière que ce puisse être ; je prie Dieu particulièrement de jeter des yeux de miséricorde sur ma femme, mes enfants et ma sœur qui souffrent depuis

longtemps avec moi, de les soutenir par sa grâce s'ils viennent à me perdre, et tant qu'ils resteront dans ce monde périssable.

Je recommande mes enfants à ma femme, je n'ai jamais douté de sa tendresse maternelle pour eux, je lui recommande surtout d'en faire de bons chrétiens et d'honnêtes hommes, de leur faire regarder les grandeurs de ce monde-ci (s'ils sont condamnés à les éprouver) que comme des biens dangereux et périssables, et de tourner leurs regards vers la seule gloire solide et durable de l'éternité ; je prie ma sœur de vouloir bien continuer sa tendresse à mes enfants, et de leur tenir lieu de mère, s'ils avaient le malheur de perdre la leur.

Je prie ma femme de me pardonner tous les maux qu'elle souffre pour moi, et les chagrins que je pourrais lui avoir donnés dans le cours de notre union, comme elle peut être sûre que je ne garde rien contre elle, si elle croyait avoir quelque chose à se reprocher.

Je recommande bien vivement à mes enfants, après ce qu'ils doivent à Dieu qui doit marcher avant tout, de rester toujours unis entre eux, soumis et obéissants à leur mère, et reconnaissants de tous les soins et les peines qu'elle se donne pour eux, et en mémoire de moi ; je les prie de regarder ma sœur comme une seconde mère.

Je recommande à mon fils s'il avait le malheur de devenir Roi, de songer qu'il se doit tout entier au bonheur de ses concitoyens, qu'il doit oublier toute haine et tout ressentiment, et nommément tout ce qui a rapport aux malheurs et aux chagrins que j'éprouve ; qu'il ne peut faire le bonheur des peuples qu'en régnant suivant les lois, mais en même temps qu'un Roi ne peut les faire respecter, et faire le bien qui est dans son cœur, qu'autant qu'il a l'autorité nécessaire, et qu'autrement étant lié dans ses opérations et n'inspirant point de respect, il est plus nuisible qu'utile.

Je recommande à mon fils d'avoir soin de toutes les personnes qui m'étaient attachées, autant que les circonstances où il se trouvera lui en donneront les facultés, de songer que c'est une dette sacrée que j'ai contractée envers les enfants ou les parents de ceux qui ont péri pour moi, et ensuite de ceux qui sont malheureux pour moi ; je sais qu'il y a plusieurs personnes de celles qui m'étaient attachées qui ne se sont pas conduites envers moi comme elles devaient, et qui ont même montré de l'ingratitude, mais je leur pardonne (souvent dans les moments de troubles et d'effervescence on n'est pas maître de soi), et je prie mon fils s'il en trouve l'occasion de ne songer qu'à leur malheur.

Je voudrais pouvoir témoigner ici ma reconnaissance à ceux qui m'ont montré un véritable attachement et désintéressé ; d'un côté si j'étais sensiblement touché de l'ingratitude et de la déloyauté de gens à qui je n'avais jamais témoigné que des bontés, à eux, à leurs parents ou amis, de l'autre j'ai eu de la consolation à voir l'attachement et l'intérêt gratuit que beaucoup de personnes m'ont montrés ; je les prie d'en recevoir tous mes remerciements ; dans la situation où sont encore les choses, je craindrais de les compromettre, si je parlais plus explicitement, mais je recommande spécialement à mon fils de chercher les occasions de pouvoir les reconnaître.

Je croirais calomnier cependant les sentiments de la Nation si je ne recommandais ouvertement à mon fils MM. de Chamilly et Hue, que leur véritable attachement pour moi avait portés à s'enfermer avec moi dans ce triste séjour, et qui ont pensé en être les malheureuses victimes ; je lui recommande aussi Cléry des soins duquel j'ai eu tout lieu de me louer depuis qu'il est avec moi ; comme c'est lui qui est resté avec moi jusqu'à la fin, je prie MM. de la Commune de lui remettre mes hardes, mes livres, ma montre, ma bourse, et les autres petits effets qui ont été déposés au Conseil de la Commune.

Je pardonne encore très volontiers à ceux qui me gardaient, les mauvais traitements et les gênes dont ils ont cru devoir user envers moi ; j'ai trouvé quelques âmes sensibles et compatissantes, que celles-là jouissent dans leur cœur de la tranquillité que doit leur donner leur façon de penser.

Je prie MM. de Malesherbes, Tronchet et de Sèze, de recevoir ici tous mes remerciements et l'expression de ma sensibilité, pour tous les soins et les peines qu'ils se sont donnés pour moi.

Je finis en déclarant devant Dieu et prêt à paraître devant lui que je ne me reproche aucun des crimes qui sont avancés contre moi.

Fait double à la tour du Temple le 25 décembre 1792.

Louis.



Offertoire

V/. Dóminus vóbiscum.

R/. Et cum Spíritu tuo.

V/. Oremus.

Répons du Propre, avec ses versets anciens

Dómine Jesu Christe, Rex glóriæ, libera ánimas ómnium fidélium defunctorum de pœnis inférni, & de profúndo lacu : libera eas de ore leónis, ne absórbeat eas tártarus, ne cadant in obscúrum : sed sígnifer sanctus Michaël repræséntet eas in lucem sanctam ;

*** Quam olim Abrahæ promisísti et sémini ejus.**

V/. Hóstias et preces tibi, Dómine, laudis offérimus : tu súscipe pro animábus illis, quarum hódie memóriam fácimus : fac eas, Dómine, de morte transíre ad vitam.

*** Quam olim...**

V/. Animæ eórum in bonis demoréntur et semen eórum possídeat terram. *** Quam olim...**

V/. Animæ fidélium, quas assumpsísti, Dómine, fac gaudere cum sanctis tuis in glória et libera eas de locis tormentórum. .

Seigneur Jésus-Christ, Roi de gloire, délivre les âmes de tous les fidèles défunts des peines de l'enfer et du gouffre sans fond. Délivre-les de la gueule du lion. Qu'elles ne soient pas englouties par l'abîme. Qu'elles ne tombent pas dans les ténèbres. Mais que saint Michel, le porte-étendard, les introduise dans la sainte lumière,

** celle que jadis tu avais promise à Abraham et à sa descendance.*

*V/. Nous t'offrons, Seigneur, le sacrifice & les prières de louange: accepte-les pour ces âmes dont nous faisons aujourd'hui mémoire : fais-les passer, Seigneur, de la mort à la vie, * celle que jadis...*

*Leurs âmes jouiront des biens et leur descendance possèdera la terre, * celle que jadis...*

*Libère les âmes des fidèles, que tu as reçues, Seigneur, des lieux des tourments, & accorde la joie avec tes saints dans la gloire, * celle*

* **Quam olim...**

Requiem ætérnam dona eis Dómine : et lux perpétua lúceat eis. . * **Quam olim...**

Secrète

Propitiáre, Dómine, supplicatióibus nostris, pro ánima fámuli tui Ludóvici cujus hódie ánnua dies ágitur : pro qua tibi offérimus sacrificium laudis ; ut eam sanctórum tuórum consórtio sociáre dignéris. Per Dóminum nostrum Jesum Christum Fílium tuum, qui tecum vivit & regnat in unitáte Spíritus Sancti Deus, ...

Préface des défunts (ton férial)

V/. PER ómnia sæcula sæculórum.

R/. Amen.

V/. Dóminus vobíscum.

R/. **Et cum Spíritu tuo.**

V/. Sursum corda.

R/. **Habémus ad Dóminum.**

V/. Grátias agámus Dómino Deo nostro.

R/. **Dignum et justum est.**

VERE dignum et justum est, æquum et salutáre nos tibi semper et ubíque grátias ágere, Dómine sancte, Pater omnípotens, ætérne Deus : per Christum Dóminum nostrum.

In quo nobis spes beátæ resurrectiós ef-fúlsit : ut quos contrístat certa moriéndi condítio, eósdem consolétur futúre immortalitátis promíssio. Tuis enim fidélibus, Dómine, vita mutátur, non tóllitur, & dissolúta terréstris hujus incolátus domo, ætérna in cælis habitátio comparátur.

Et ídeo cum Ángelis & Archángelis, cum Thronis & Dominatióibus, cumque omni militía cæléstis exercitus, hymnum glóriæ tuæ cánimus, sine fine dicéntes :

que jadis...

*Donne-leur Seigneur le repos éternel et que la lumière perpétuelle brille sur eux, * celle que jadis...*

Sois propice, Seigneur, aux prières que nous t'adressons pour l'âme de ton serviteur Louis, dont nous célébrons aujourd'hui l'anniversaire du décès, et pour laquelle nous t'offrons ce sacrifice de louange, afin que tu daignes l'admettre en la société de tes Saints. Par Notre Seigneur Jésus-Christ, ton Fils, qui avec toi vit & règne en l'unité du Saint Esprit, Dieu...

V/. ... pour les siècles des siècles.

R/. Amen.

V/. Le Seigneur soit avec vous.

R/. **Et avec votre esprit.**

V/. Élevons notre cœur.

R/. **Nous le tournons vers le Seigneur.**

V/. Rendons grâce au Seigneur notre Dieu.

R/. **Cela est juste et bon.**

Vraiment il est digne et juste, c'est notre devoir et c'est notre salut, de te rendre grâces, toujours et en tout lieu, à toi, Seigneur saint, Père tout-puissant, Dieu éternel, par le Christ notre Seigneur.

C'est en lui qu'a resplendi pour nous l'espérance de la résurrection bienheureuse, en sorte que ceux qu'attriste la certitude inexorable de la mort soient consolés par la promesse de l'immortalité future. Car pour tes fidèles, Seigneur, la vie est renouvelée, & non pas ôtée ; & lorsque l'abri de ce terrestre séjour tombe en poussière, une éternelle demeure les attend dans les cieux.

Et c'est pourquoi, avec les Anges & les Archanges, avec les Trônes & les Dominations, & avec toutes les armées célestes, nous chantons l'hymne de ta gloire, en disant sans fin :

Sanctus (*On se met à genoux du Sanctus au Pax Domini sit semper vobiscum inclusivement*).

Après la Consécration

Pie Iesu du chevalier Sigismond Ritter von Neukomm (1778 † 1858), maître de chapelle du roi du Brésil

Pie Iesu Dómine, dona eis requiem
sempitérnam. Amen.

*Bon Jésus, donnez-leur le repos éternel.
Amen.*

Agnus Dei

Communion

De profundis de la Messe de Requiem des évêques de Langres, de Nicolas-Mammès Couturier (1840 † 1911), maître de chapelle de la cathédrale de Langres

De profúndis clamávi ad te Dómine : *
Dómine, exáudi vocem meam.

*Des profondeurs, j'ai crié vers toi, Sei-
gneur, Seigneur écoute ma voix.*

Fiant aures tuæ intendéntes *
in vocem deprecatiónis meæ.

*Que tes oreilles soient attentives à la
voix de ma prière.*

Si iniquitátes observáveris Dómine : *
Dómine, quis sustinébit ?

*Si tu tiens compte des iniquités, Sei-
gneur, Seigneur, qui subsistera ?*

Quia apud te propitiátio est : *
et propter legem tuam sustínui te Dó-
mine.

*Car près de toi est le pardon, et à cause
de ta loi j'ai espéré en toi Seigneur.*

Sustínuit ánima mea in verbo ejus : *
sperávit ánima mea in Dómino.

*Mon âme a espéré en ses paroles, mon
âme a espéré en le Seigneur.*

A custódia matutína usque ad noctem,
*
speret Israëï in Dómino.

*Depuis la garde du matin jusqu'à la
nuit, Qu'Israël espère en le Seigneur.*

Quia apud Dóminum misericórdia : *
et copiósa apud eum redemptio.

*Car auprès du Seigneur est la miséri-
corde, et abonde chez lui la rédemption.*

Et ipse rédimet Israëï *
ex ómnibus iniquitátibus ejus.

*Et c'est lui qui rachètera Israël de toutes
ses iniquités.*

Requiem ætérnam : *
dona eis Dómine.

Donne-leur Seigneur le repos éternel.

Et lux perpétua *
lúceat eis.

Et que la lumière éternelle brille sur eux.

Antienne du Propre

Lux ætérna lúceat eis, Dómine : * Cum
sanctis tuis in ætérnum : quia pius es.
V/. Réquiem ætérnam dona eis, Dómine : et
lux perpétua lúceat eis. * Cum sanctis tuis
in ætérnum : quia pius es.

IV Esdras 2, 34-35

*Que la lumière éternelle brille sur eux, Sei-
gneur, avec tes Saints, dans l'éternité, car tu
es bon. V/. Donne-leur, Seigneur, le repos
éternel ; et que la lumière perpétuelle brille
sur eux, * avec tes Saints, dans l'éternité, car
tu es bon.*

Postcommunion

V/. Dóminus vobiscum.

R/. Et cum Spíritu tuo.

Orémus. – Præsta, quæsumus, Dómine : ut ánima fámuli tui Ludóvici cujus anniversárium depositiónis diem commemorámus ; his purgátæ sacrificiis, indulgéntiam páriter et réquiem cápíant sempitérnam. Per Dóminum nostrum Jesum Christum Fílium tuum, qui tecum vivit & regnat in unitáte Spíritus Sancti Deus, per ómnia sæcula sæculórum.

R/. Amen.

Requiescant in pace. R/ Amen

Absoute

Líbera me, Dómine, de morte æténa, in die illa treménda : * Quando cæli movéndi sunt & terra : † Dum véneris judicáre sæculum per ignem.

V/. Tremens factus sum ego, & tímeo, dum discússio vénerit, atque ventúra ira.

* Quando cæli movéndi sunt & terra :

V/. Dies illa, dies iræ, calamitátis & misériæ, dies magna & amára valde.

† Dum véneris judicáre sæculum per ignem.

V/. Réquiem æternam dona eis, Dómine : & lux perpétua lúceat eis.

Líbera me, Dómine, de morte æténa, in die illa treménda : * Quando cæli movéndi sunt & terra : † Dum véneris judicáre sæculum per ignem.

Kyrie eleison

Christe eleison

Kyrie eleison

Pater noster (*puis en secret jusqu'à :*)

(*On se met à genoux pendant l'oraison.*)

Prions. – Fais, nous te le demandons, Seigneur, que l'âme de ton serviteur Louis, dont nous célébrons l'anniversaire du décès, purifiée par ce sacrifice, reçoive, avec le pardon, le repos éternel. Par Notre Seigneur Jésus-Christ, ton Fils, qui vit & règne avec toi en l'unité du Saint Esprit, Dieu pour les siècles des siècles.

Délivre-moi, Seigneur, de la mort éternelle, en ce jour terrible lorsque les cieux et la terre seront ébranlés, quand tu viendras juger l'univers par le feu.

V/. Je suis devenu tremblant, & je crains, dans l'attente du jugement qui se fera & de la colère qui éclatera.

** Lorsque les cieux et la terre seront ébranlés.*

V/. Ce jour-là, jour de colère, de calamité & de misère, jour grand & plein d'amertume.

† Quand tu viendras juger l'univers par le feu.

V/. Donne-leur le repos éternel, Seigneur ; & que la lumière perpétuelle brille sur eux.

Délivre-moi, Seigneur, de la mort éternelle, en ce jour terrible lorsque les cieux et la terre seront ébranlés, quand tu viendras juger l'univers par le feu.

(*On se met à genoux pendant les versets, le Pater & l'oraison.*)

V/. Et ne nos indúcas in tentatiónem.

R/. **Sed líbera nos a malo.**

V/. A porta ínferi.

R/. **Erue, Dómine, ánimas eórum.**

V/. Requiescat in pace.

R/. **Amen.**

V/. Dómine, exáudi oratiónem meam.

R/. **Et clamor meus ad te véniat.**

V/. Dóminus vobíscum

R/. **Et cum spírítu tuo**

Oremus. – Absólve, quæsumus, Dómine, ánimam fámuli tui Ludóvici ab omni vínculo delictórum : ut in resurrectiósni glória inter Sanctos et eléctos tuos resuscitátus respíret. Per Christum Dóminum nostrum.

R/. **Amen.**

V/. Réquiem ætérrnam dona ei, Dómine.

R/. **Et lux perpetua luceat ei.**

(les chantres :)

V/. Requiescat in pace.

R/. **Amen.**

V/. *Et ne nous laisse pas succomber à la tentation.*

R/. *Mais délivre-nous du mal.*

V/. *Des portes de l'enfer.*

R/. *Délivre, Seigneur, leurs âmes.*

V/. *Qu'il repose dans la paix.*

R/. *Amen.*

V/. *Seigneur, exauce ma prière.*

R/. *Et que mon cri parvienne jusqu'à toi.*

V/. *Le Seigneur soit avec vous.*

R/. *Et avec votre esprit.*

Prions. – *Absous, nous te le demandons, Seigneur, l'âme de ton serviteur Louis de tout lien de ses péchés, afin que, dans la gloire de la résurrection, elle respire vivante parmi tes saints et tes élus. Par le Christ notre Seigneur.*

R/. *Amen.*

V/. *Donne-lui, Seigneur, le repos éternel.*

R/. *Et que la lumière perpétuelle brille sur lui.*

V/. *Qu'il repose dans la paix.*

R/. *Amen.*

Procession de sortie

Prière pour le roi, de la Messe "Gaudete in Domino semper" du Sacre de Louis XVI (célébré en la Cathédrale de Reims, le dimanche de la Trinité, 11 juin 1775), par François Giroust (1738 † 1799), son maître de chapelle

Dómine, salvum fac regem:
Et exáudi nos in die
qua invocaverímus te.

*Seigneur, sauvez le roi,
Et exaucez-nous au jour
où nous vous invoquerons.*

(psaume 19, v. 10)



Schola Sainte Cécile
Direction : Henri de Villiers
à l'orgue, Nicolas Pichon

